

Commentaires reçus

PPCMOI – 700, rue Delorme

Commentaire 1

2021-04-15 à 16:49

Geneviève Delisle

Bonjour, voici deux points qui m'apparaissent problématiques concernant le projet Lokia: 1. Il y a eu construction d'une piste multifonctionnelle sur Delorme qui aboutit sur le passage piéton passant derrière le 2020 Mailhot et devant le Centre Louise-Bibeau. Beaucoup d'enfants empruntent ce passage pour se rendre et revenir de l'école et la visibilité en sortant du passage piétonnier n'est pas bonne. Prévoyez-vous mettre un arrêt avant l'entrée au projet Lokia ou une limitation de vitesse pour éviter des accidents? 2. Vous expliquez dans la vidéo que les résidents du Lokia emprunteront la rue Larivée et que les livraisons se feront par la rue Delorme. Sur le plan, il me semble que les résidents peuvent aussi circuler par Delorme. Comment ferez-vous pour vous assurer que seules les livraisons transiteront sur notre rue? Merci de prendre compte de ces observations. Pour le reste, le projet est pertinent et bien pensé. Je souhaite que l'ancienne Maison mère puisse être utile à notre communauté!

Commentaire 2

2021-04-28 à 20:43

Isabelle Gagné

Cet avis de consultation m'était inconnu jusqu'à il y a 15 minutes, ce 28 avril 2021 au soir, une chance qu'une personne de ma connaissance m'a dit qu'il était possible de manifester mon désaccord avec le fait que vous voulez couper 200 arbres matures (un sacrilège !) dans le quartier Sacré-Coeur afin de construire encore un édifice à logement de plus de 4 étages (9 étages!) ce qui à mon sens est vraiment trop et très incompatible avec les changements climatiques. La ville manque de transparence et de vision d'ensemble. Je suis vraiment déçue de M. David Bousquet, supposément responsable à la ville de tout ce qui touche à l'environnement. Je propose de faire une VÉRITABLE consultation des citoyens de Saint-Hyacinthe pour ce projet d'envergure et surtout des citoyens de ce quartier. Sont-ils seulement au courant de ce qui se trame ! On ne coupe pas 200 arbres matures en temps de changements climatiques ! C'est un non-sens ! Je suis vraiment outrée de tout ce projet fait en catimini. Encore ! Vraiment extrêmement déçue, et le mot est faible pour traduire mon sentiment. Ce sentiment de déception s'adresse aussi à vous, Monsieur Claude Corbeil.

Commentaire 3

2021-04-28 à 20:43

Valérie Messier

Bonjour ! Je suis totalement contre le projet sur ce terrain, car je trouve complètement incompréhensible et irresponsable de couper autant d'arbres qui sont si précieux et si insuffisants dans notre ville. Comment pourrions nous combattre les changements climatiques qui s'en viennent s'en eux. Même si nous replantons des arbres, il y a toujours un bon pourcentage qui ne réussit pas à survivre et aussi pendant le temps qu'ils prennent à grandir ils ne sont pas aussi efficaces que des arbres bien implantés et matures. Svp, pensons aux générations futures en priorité.

Commentaire 4

2021-04-28 à 21:39

Stéphanie Tremblay-Chapdelaine

Bonjour, j'ai vérifié les plans de ce projet et je comprend que de nombreux arbres matures seront coupés pour établir le bâtiment en question. Je considère que St-Hyacinthe, qui est déjà très pauvre en espaces verts, devrait maintenir tous les arbres matures sur son territoire. Les arbres ont d'importantes fonctions ne serait-ce qu'en limitant les effets d'îlots de chaleur qui sera sans doute amplifié avec ce stationnement extérieur de 90 places. Nous, les citoyens de St-Hyacinthe avons besoin de ces espaces pour se ressourcer, être en contact avec la nature. Ceci est vrai en tout temps, mais ce besoin s'est exacerbé en contexte de pandémie. En fragmentant ces espaces verts pour y mettre des bâtiments, nous perdons quelque chose d'inestimable, nous comme citoyens, mais pensons également à toute la biodiversité (insectes, animaux terrestres et espèces aviaires de toute sorte) dont on fragmente également l'habitat. Plusieurs espèces d'oiseaux sont en déclin en partie dues à des interventions humaines telles que les coupes d'arbres.. et les énormes changements écologiques qui en découlent. Le déclin d'oiseaux, ça aussi ça compte. En tout cas, pour moi qui apprécie grandement notre nature. Protégeons nos arbres matures SVP!

Commentaire 5

2021-04-29 à 23:01

Pascal Audet

J'ai entendu dire que ce projet va causer la coupe de plusieurs centaines d'arbre matures. Ce n'est pas la première que des arbres sont sacrifiés et ça commence à ressembler a un désert naturel cette ville. Est-ce que c'est possible d'envisager un plan pour sauver un maximum d'arbre?

Commentaire 6

2021-04-30 à 14:48

Françoise Pelletier

Bonjour à toutes et tous, Élu.e.s et représentant.e.s de l'administration, Ce projet est très intéressant, surtout dans la perspective d'intégration de logements sociaux (si cet aspect se concrétise selon les vœux de la communauté religieuse toutefois). Par contre, l'abattage d'une forêt urbaine, l'une des dernières sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe est problématique : il s'agit de 190 arbres matures pour la majorité, agissant comme précieux écosystème urbain. Plusieurs espèces animales y nichent et paieront de leur vie ce développement immobilier. Et elles ne peuvent être "replantées" en périphérie du lotissement. De la même façon, les nouveaux arbres plantés seront bien petits et cela prendra des années de maturation avant qu'ils ne puissent agir par leur canopée comme îlots de fraîcheur et comme habitat potentiel pour la faune urbaine. Y aurait-il possibilité de sauvegarder davantage du boisé naturel, de ses arbres et de son écosystème dans l'aménagement de ce projet de développement immobilier ? Il y a plusieurs précieuses ressources d'organisations telles que Vivre en Ville et localement, le Comité de citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPM) qui pourraient possiblement fournir un accompagnement professionnel permettant à ce projet de se concrétiser de la façon la plus harmonieuse et écoresponsable possible. Salutations distinguées

Commentaire 7

2021-04-30 à 15:10

Daniel Malenfant

Considérant que les Soeurs ne veulent plus être propriétaire du terrain et bâtisse, j'espère que la transaction sera faite en bonne et due forme et en respectant la valeur du marché actuel, et non seulement basé sur l'évaluation municipale. En 2021, aucun terrain ne se vend à la valeur municipale encore moins dans un secteur où il n'y a plus de terrain disponible. Et ne pas faire comme les «crapules» de Montréal qui, en achetant une bâtisse \$1 (valant \$13 Millions), ont privé les citoyens de plusieurs centaines de milliers de dollars en droit de mutation. Ces 2 terrains, 5505052(20489m2) et 5505051-A(non-spécifié), sont surement supérieur à 30000m2, valant, au marché, surement près de \$6M. Ce qui représenterait plus de \$170000 en droit de mutation. Il ne faut pas oublier que le patrimoine des Sœurs est le fruit des dons des Maskoutains. Ne pas vendre au vrai prix du marché 2021, cela équivaut à priver les maskoutains, les plus démunis entre autres, de services auxquels ils ont droit, et ce, au profit d'une entreprise millionnaire qu'est le Groupe Lokia.

Commentaire 8

2021-04-30 à 18:48

Annabelle T.Palardy

Bonjour, en tant que citoyenne, j'ai pris connaissance de la documentation relative au projet. Bien que je comprenne le besoin exprimé par la congrégation religieuse et que je trouve nécessaire d'augmenter le nombre de logements disponibles dans notre belle ville, il m'apparaît incohérent de choisir de le faire sur un terrain abritant un des derniers boisés urbains de la Ville de Saint-Hyacinthe. La construction de ce projet immobilier et l'aménagement d'un stationnement en surface ont entre autre pour conséquence d'abattre 190 arbres et de briser la trame urbaine avec l'arrivée d'imposants immeubles allant jusqu'à 9 étages de hauteur. Cela me semble incohérent dans une vision d'urbanisme à échelle humaine et irresponsable en regard aux enjeux climatiques actuels ainsi qu'à l'effondrement de la biodiversité. Je souhaite vivement que les organismes du milieu et les citoyen.nes puissent se prononcer sur le projet dans le cadre d'une réelle consultation afin que leurs idées soient entendues et puissent avoir un impact positif sur ce projet qui aura un impact réel sur la communauté maskoutaine actuelle et à venir. Merci,

Commentaire 9 – reçu par courriel

2021-04-29 à 21 h 51

Sylvain Marc-Aurèle

L'étude du trafic pour le projet n'a rien de sérieux on a pris les intersections qui n'ont pas de trafic. Laframboise-Morison est congestionnée mais on a étudié Laframboise-Delorme et Laframboise-Papineau.

Dans le dossier présentation concept à la page 4 les quadrilatères Delorme-Lamothe-Papineau-Mailhot, sont indiqués comme industriel et institutionnel en fait c'est tout résidentiel.

Un projet de 312 logements devrait avoir accès par une artère principale et non par une rue résidentielle.

Le promoteur dit que ça coûterais plus cher rénover que de démolir et reconstruire??? Je crois que son opinion est biaisée car c'est la construction d'un méga projet qu'il veut construire. Pourtant on pense faire des changements beaucoup plus importants en les transformant en logements sociaux.

On nous donne comme raison que les religieuses ont besoin de soins mais elles en ont présentement à leur maison mère, elles ont du personnel approprié. Elles ont toujours logé dans

des chambres et maintenant qu'elles sont vieillissantes ont veu les loger dans des appartements, le bâtiment date de 1994 et a été construit pour des religieuses âgées et il ne serait plus adapté? Ces projets devraient se conformer aux règles en vigueur et changer les règlements pour leur permettre de faire ce qu'ils veulent, comme la ville de Beloeil qui a refusé de modifier ses règles pour un projet pour personne âgée sur le terrain de golf.

Depuis que j'ai acheté en 2018 on n'a pas eu de tranquillité avec la construction du faubourg Laframboise, le projet Aera et l'année dernière avec la reconstruction de la rue Delorme de mars à novembre, vive le quartier paisible. Maintenant on veut nous remettre une construction qui va durer 2 ans.

C'est facile de dire que c'est un beau projet quand ce n'est pas dans votre cour.

Il paraît qu'il n'y a pas d'autre terrain pour construire ce projet pourtant sur le terrain des sœurs de la charité il y a de la place amplement et le quartier est beaucoup moins densifié que le nôtre avec l'ajout de 244 logis (Aera et faubourg Laframboise)

Commentaire 10 – reçu par courriel

2021-04-30 à 16 h 52

Sylvain Marc-Aurèle

Vous nous dites que la maison mère des sœurs de la Présentation de Marie n'est pas adaptée pour des religieuses vieillissantes pourtant quand on consulte la réalisation du projet des architectes on peut voir que ce n'est pas la réalité. Je ne vois pas de personnes en manque de soin ou en danger. Regardez les projets de cette firme d'architecte et ce n'est pas une petite firme sans expertises dans le domaine de la santé. Lamarre Jodoin Pratte architectes.

(voir la dernière page du présent document pour la pièce jointe)

Commentaire 11 – reçu par courriel

2021-05-01 à 08 h 11

Benoit Petit

Bonjour,

Le présent courriel vise à déposer un mémoire dans le cadre de la consultation sur les Modifications réglementaires ou de zonage PPCMOI : 700, rue Delorme. Ce mémoire est déposé au nom des copropriétaires et résidents des Lofts 2020 Lamothe et des Condos du Boisé, soit environ 85 personnes.

Le document étant multimédia, il peut être consulté à cette adresse : <http://bit.ly/lokiasainthyacinthe>. Celui-ci vise à présenter notre point de vue. Il se veut également un appel au dialogue en vue de trouver des solutions aux enjeux que nous y voyons. Si les solutions que nous avançons ne sont pas réalisables, nous sommes ouverts à en regarder de nombreuses autres avec vous.

Je vous prie d'accuser réception de ce message.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question.

Je vous remercie de votre collaboration.

Au plaisir,

Complexe de la maison-mère des Sœurs de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe

Contexte

Le complexe de la maison-mère des Soeurs de la présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe, a été reconstruit à la suite d'un incendie majeur survenu en avril 1992 qui a détruit la majeure partie du collège d'enseignement et de la maison-mère. Les nouveaux aménagements réinterprètent de façon contemporaine la typologie et le langage architectural de l'édifice original, où prédominaient une certaine austérité et une grande pureté géométrique. Les intérieurs de la maison-mère ont été développés selon les programmatiques d'un établissement pour soins de longue durée.

Localisation

650, rue Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)

Envergure

26 735 m² / 18 M\$

Période de réalisation

1992 — 1994

à l'infolettre

Prénom

Nom

Courriel

Compagnie

Envoyer



La maison-mère, d'une superficie de 15 735 m², comprend 150 chambres pour les religieuses, une chapelle, le provincialat et des locaux communautaires dont une bibliothèque. Elle est conçue pour répondre aux besoins de la population vieillissante avec des chambres adaptées, des comptoirs de surveillance et de services, des bains thérapeutiques, des services d'ergothérapie et de physiothérapie, ainsi qu'une salle à manger et une cuisine centrale.

La conception d'une nouvelle chapelle de 170 places est l'élément majeur de la vie de la communauté religieuse et du projet architectural. Le concept développé ranime la volumétrie de l'ancienne chapelle et opte pour un plan rectangulaire coiffé d'une voûte triangulaire. La rigueur de la géométrie est atténuée par les arceaux

[à l'infolettre](#)

Prénom

Nom

Courriel

Compagnie

Envoyer

tout en élévation est souligné par la simplicité de l'orgue conçu en collaboration avec Casavant et Frères. L'ensemble est épuré par sa monochromie et dominé par un crucifix. À la manière des œuvres de Carlo Scarpa, la sculpture est balayée par une lumière zénithale. Cette « lumière venant d'en haut », pour reprendre les paroles de Scarpa, est l'élément phare de la composition architecturale. L'ensemble du mobilier de bois incluant le bénitier ont également été conçus par les architectes pour le projet, assurant une lecture unique et une intégration des arts de la conception.